

<http://www.snetap-fsu.fr/Retrait-du-CPE-Communique-du.html>



Retrait du CPE ! Communiqué du Secrétariat Général du SNETAP-FSU du 28 mars 2006.

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 2006 - Action contre le CPE -

Date de mise en ligne : mardi 28 mars 2006

Date de parution : 28 mars 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Forte mobilisation des étudiants, lycéens et personnels dans l'enseignement agricole public. Gros succès des manifestations le 28 mars 2006.

- **Le SNETAP se félicite du succès des manifestations** qui ont eu lieu aujourd'hui dans la plupart des villes du pays pour exiger le retrait du [CPE](#).
Plusieurs observateurs constatent une mobilisation deux fois plus importante que le samedi 18 mars ainsi qu'une multitude d'arrêts de travail.
- **Dans l'enseignement agricole public** comme dans le reste du système éducatif, un nombre important de personnels se sont mis en grève pour rejoindre les étudiants et lycéens dans l'action et dénoncer la précarisation grandissante des emplois, qu'ils refusent de considérer et d'accepter comme une évolution inéluctable.
- Le niveau de participation aux nombreuses manifestations est un **signal très clair adressé au gouvernement** et en particulier au Premier ministre pour exiger de lui qu'il retire le CPE.
Mais toujours aussi sourd à ce que lui crie la rue, celui-ci s'obstine, s'entête et s'enferme. Le Président de la République semble pour le moment tout aussi insensible à la vague de protestation qui s'exprime dans le pays et qui continue de croître.
- **Le SNETAP appelle les personnels de l'EAP** à rester mobilisés et à être prêts à répondre à tout nouvel appel à l'action, rendu nécessaire par l'obstination du gouvernement, qui serait lancé par les douze organisations d'étudiants, de lycéens et de salariés qui ont agi dans l'unité, **celles-ci se réunissant à nouveau le mercredi 29 mars**.
- **A la demande de plusieurs sections et syndiqués, et afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de poursuivre l'action sans attendre les décisions qui seront prises par les douze organisations, le SNETAP a reconduit auprès du ministre de l'Agriculture, à partir du 29 mars et jusqu'au 31 mars inclus, le préavis de grève déposé pour le 28 mars.**

Paris, le 28 mars 2006